

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

La commission d'examen des vœux d'inscription sur la plateforme Parcoursup statuant en 2026 pour l'entrée en :
Licence mention Portail Biosciences et Géosciences (BG2S): Parcours Portail Biosciences et Géosciences (BG2S)

Sur proposition de Kathrin GIESELER Directrice de l'UFR Biosciences; pour l'année universitaire 2026/2027 est ainsi composée :

Jury de 1^{ère} ANNÉE sur la plateforme Parcoursup :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
MORELLI CLAIRE	PRAG - Professeur agrégé	UCBL
Membres :		
ABOUSALHAM ABDELKARIM	PU - Professeur des universités	UCBL
ANDREANI MURIEL	PU - Professeur des universités	UCBL
ANDRINI OLGA	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
BOURDONNAY EMILIE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
DAVIERO GOMEZ VERONIQUE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
JOSPIN MAELLE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
LAFONT JEROME	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
MOUSSET SYLVAIN	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
NOIRIEL ALEXANDRE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

La Directrice de l'UFR Biosciences Kathrin GIESELER est chargée de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 16/01/2026

Le Président de l'Université Lyon 1

Bruno LINAC

